

Limoges, le 21 octobre 2016

le Recteur de l'académie de Limoges
Chancelier des universités
à

Monsieur Stéphane PICOUT
Secrétaire départemental de la FSU23

Cabinet recteur

Affaire suivie par
Freddy Tarayre
Directeur de cabinet
05 55 11 43 57
Mél

Freddy.tarayre@ac-limoges.fr
Site internet
<http://www.ac-limoges.fr>

Rectorat

13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

Objet : demande d'audience sur la situation de la DSDEN 23. Suivi du CHSCTA du 11 octobre

Monsieur,

Votre courrier reçu le 18 octobre a retenu toute mon attention.

Vous indiquez ne pas avoir connaissance des mesures opérationnelles prises à ce jour.

Ces mesures opérationnelles ont non seulement été présentées, mais discutées et amendées, lors de la séance du CHSCTA du 11 octobre.

Je partage votre souci concernant le bien être des personnels et je comprends votre impatience à voir les actions de remédiation prendre forme. Cela a déjà commencé, il faut néanmoins du temps pour les déployer et les coordonner correctement, en ne négligeant aucun type de personnel dans cette démarche.

La situation est prise en charge et suivie par le CHSCTA, qui a également programmé une visite de la DSDEN au printemps afin d'évaluer les effets de ces mesures.

Une audience à ce stade ne me semble donc pas opportune, afin d'éviter toute interférence avec le processus qui est mis en œuvre dans le cadre du CHSCTA pour remédier à la situation de mal être de certains personnels de la DSDEN de la Creuse.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.



Pierre-Yves DUWOYE